

# Biodéchets : nos solutions de tri à la source

*Ensemble, construisons un avenir plus durable*



## Engagez-vous dans une démarche éco-responsable avec Terres du Lauragais !

La Communauté de communes des Terres du Lauragais vous accompagne dans **la gestion de vos biodéchets** avec des solutions adaptées à tous les besoins :

### # Compostage individuel

Vous avez un jardin ? Optez pour un composteur chez vous ! Choisissez **un modèle en bois ou en plastique**, avec une remise de 15 € offerte par l'intercommunalité. Nos ambassadeurs du tri sont là pour vous guider pas à pas.

### # Compostage partagé

Participez à un site de compostage partagé près de chez vous ! Ces sites sont mis en place **pour les habitants de lotissements, résidences ou quartiers proches**. Si vous êtes maire, copropriétaire ou représentant d'un quartier, contactez notre service d'ambassadeurs du tri pour lancer ce projet dans votre commune.

### ## Points de collecte en apport volontaire

Déposez vos biodéchets dans **les bornes de collecte** disponibles sur le territoire. Munissez-vous d'un **bio-seau**, disponible via nos ambassadeurs du tri, pour simplifier cette démarche.

**Un objectif commun** : réduire les déchets destinés à l'incinération et favoriser un tri efficace. Ensemble, agissons pour préserver notre environnement. #



# CHAQUE GESTE COMPTE, TRIEZ VOS BIODÉCHETS !

En 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire. La Communauté de communes des Terres du Lauragais vous propose plusieurs solutions pour composter vos déchets.



SECTEURS CENTRE ET SUD

Une question ? Contactez nos ambassadeurs du tri.  
[ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr](mailto:ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr)

06 45 73 17 08 | 07 85 60 56 74

Pour en savoir +



*Téléchargez l'affiche en PDF.*

**En savoir plus ?**



**ROQUES**

**Secteurs CENTRE et SUD** : contactez nos ambassadeurs du tri au 07 85 60 56 74.

**Secteur NORD** : contactez le SIPOM de Revel au 05 62 71 22 83.